



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hépatites B et C

Question écrite n° 122375

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les hépatites B et C. En France, les hépatites virales chroniques toucheraient entre 600 000 et 700 000 personnes, mais moins de 400 000 d'entre elles se savent malades. Transmissibles, les hépatites B et C demeurent un réel problème de santé publique. Non soignées et non prises en charge alors que des traitements efficaces existent, elles sont la cause de plus de 5 000 décès chaque année en France. Aussi il lui serait utile de connaître les mesures de prévention spécifiques qui seraient susceptibles d'être mises en place afin d'encourager le dépistage et l'information du grand public sur la fréquence et le danger des hépatites virales.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122375

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2007, page 3906